



Le mot de la Directrice

La prise en charge du polyhandicap est au cœur de l'activité du Centre Médico-Educatif « Les Mésanges ». Depuis 40 ans, il délivre une expertise professionnelle reconnue pour l'éveil, la stimulation et le développement de l'enfant à handicaps complexes. Il contribue aux soins rééducatifs par des actes médicaux et paramédicaux, complétés par un accompagnement socio-éducatif et un nursing quotidien.

Premier établissement dans la filière d'âge de l'APEI de Chambéry, il est la réponse médico-sociale pour la compensation des handicaps, notifiée par la MDPH. S'appuyant sur le projet de vie, l'établissement propose un contrat de séjour et la formalisation annuelle du projet personnalisé de l'usager.

Directrice
Maryline GAL

Présentation de l'établissement

Le public accueilli

Enfants et adolescents des deux sexes de la naissance à 20 ans
Pathologies : Polyhandicap (Annexe XXIV ter) ou plurihandicap sévère (Annexe XXIV) : handicaps moteurs et/ou sensoriels, retard intellectuel, maladies rares... avec troubles associés.

Nombre de places : 50 places.

Modalités d'accueil : Internat, semi-internat, accueil temporaire (jusqu'à 90 jours par an).

Ouverture : 365 jours par an, 24h/24.



Les missions

Mission d'accueil et de prise en charge médico-éducative d'enfants et d'adolescents en situation de polyhandicap ou de plurihandicap sévère par des équipes pluridisciplinaires :

- thérapeutiques : soins médicaux et soins infirmiers (24h/24) ; médecin référent, médecin de rééducation, pédopsychiatre, pneumo-pédiatre, infirmières,
- rééducatifs : apports paramédicaux adaptatifs ou réadaptatifs ; kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychomotriciens, orthophoniste, et vacataires : orthoptiste, orthopédiste, pédicure-podologue,
- éducatifs : construction de la personnalité, autonomies de vie quotidienne, communication : méthodes TEACCH (Traitement et scolarisation des enfants autistes ou atteints de troubles de la communication similaires), PECS (Système de communication par échanges d'images), ABA (Analyse Behaviorale Appliquée à l'éducation de la personne avec autisme), socialisation, éducation cognitive ; éducateur de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, animateur NTIC,
- vie quotidienne : nursing, soins quotidiens, confort et bien-être ; auxiliaires de puériculture, aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnateurs de personnes handicapées,
- accompagnement familial : soutien psychologique individuel et collectif, appui administratif et social ; psychologues, assistante sociale,
- administration générale et encadrement : direction de l'établissement, services administratifs et logistiques ; directeur, chefs de services, secrétaires, agents de services (entretien, ménage, restauration).



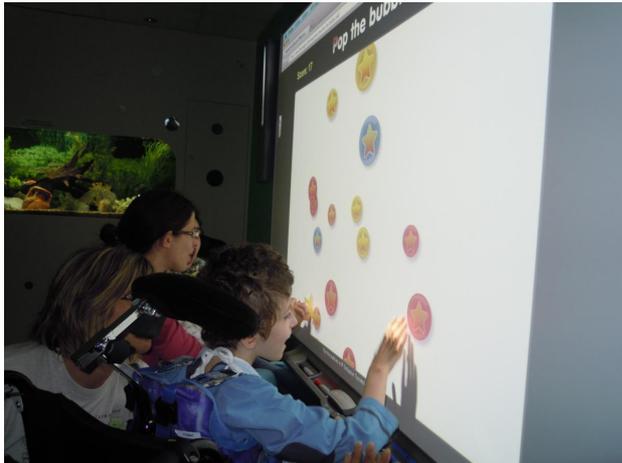
3262 m² organisés en 6 unités de vie et 4 pôles techniques

1. Les 50 usagers, en situation de polyhandicap ou de plurihandicap sévère, sont répartis en 6 unités de vie selon leurs capacités, leur autonomie et les modes de prise en charge et d'activités :

- ONYX : accompagnement individualisé au sein d'un projet de groupe homogène en termes d'accompagnement éducatif, communication, autonomie, activités motrices.
- ÉMERAUDE : être adulte, socialisation, autonomie : dans les actes de la vie quotidienne, maintien des acquis ; Communication : images, pictogrammes, signes.
- DIAMANT : accompagnement très diversifié selon les besoins de chacun : communication, éducation structurée, socialisation, activités sensorielles.
- SAPHIR : éveil sensoriel, Communication, travail sur les appuis, entretien des capacités motrices.
- AMÉTHYSTE : unité médicalisée, soins, éveil sensoriel, bien-être, socialisation.
- RUBIS : accompagnement d'un groupe homogène adapté aux besoins spécifiques de chacun, éveil sensoriel, socialisation ; Communication : images, pictogrammes, signes.

2. Les prises en charge s'appuient sur 4 pôles techniques :

- 1 pôle médical,
- 1 pôle rééducatif avec balnéothérapie, multimédia.
- 1 pôle administratif,
- 1 pôle logistique.



Le projet de vie (attente de l'utilisateur et demande des familles) ainsi que la notification MDPH (reconnaissance du handicap, orientation, compensation...) sont formalisés par l'établissement dans un projet personnalisé, réactualisé en fonction des synthèses pluridisciplinaires et des évolutions de l'enfant.

Modalité d'admission

Notification d'orientation par la MDPH du domicile de l'utilisateur.
Gestion de la liste d'attente en lien avec les autres établissements et services médico-sociaux concernés.



Contacts

Centre Médico-Éducatif « Les Mésanges »
690, avenue Charles-Albert
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tél. : 04 79 25 42 82
Fax : 04 79 71 66 73
e-mail : cme.les.mesanges@apeichambery.com

Plan d'accès

Le Conseil de la Vie sociale

1. Rappel de son rôle réglementaire :

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants, ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

2. Dates réunions :Le Conseil de la Vie Sociale se réunit au minimum 3 fois par an sur convocation du Président.

3. Les membres qui le constituent :

- 3 représentants des familles et des usagers :
- 2 représentants du personnel
- 2 représentants de l'organisme gestionnaire
- 2 représentants de la municipalité de la Motte-Servolex

La Directrice

4. Le lien messagerie : cvs.cme@apeichambery.com

Liens utiles

MDPH : www.mdp73.fr

Association « Enfance-Espérance » : www.enfance-espérance.com

Association Française du Syndrome d'Angelman AFSA : www.angelman-afsa.org

Groupe Polyhandicap France : <http://gpf.asso.fr>

GRATH : <http://www.accueil-temporaire.com/>

CEM « L'Accueil Savoyard » : www.accueil-savoyard.org/cem

Réseau Lucioles : www.reseau-lucioles.org

[Règlement de Fonctionnement](#)